



# grenelle des violences



POINT D'ÉTAPE SUR LES

MESURES EN  
ISÈRE

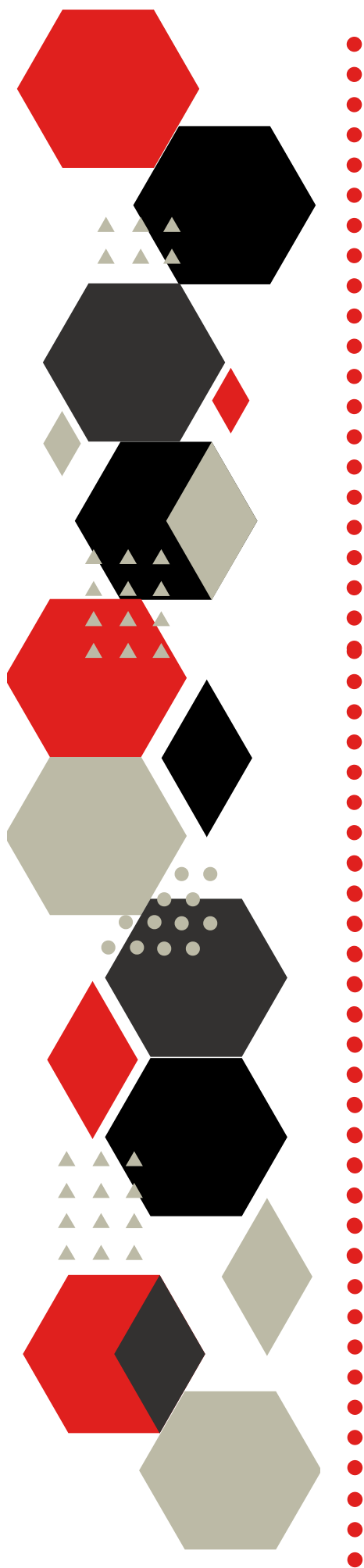
3 9 19

 **3919**  
**ARRÊTONS**  
**LES VIOLENCES**



**PRÉFET**  
**DE L'ISÈRE**

*Liberté*  
*Égalité*  
*Fraternité*



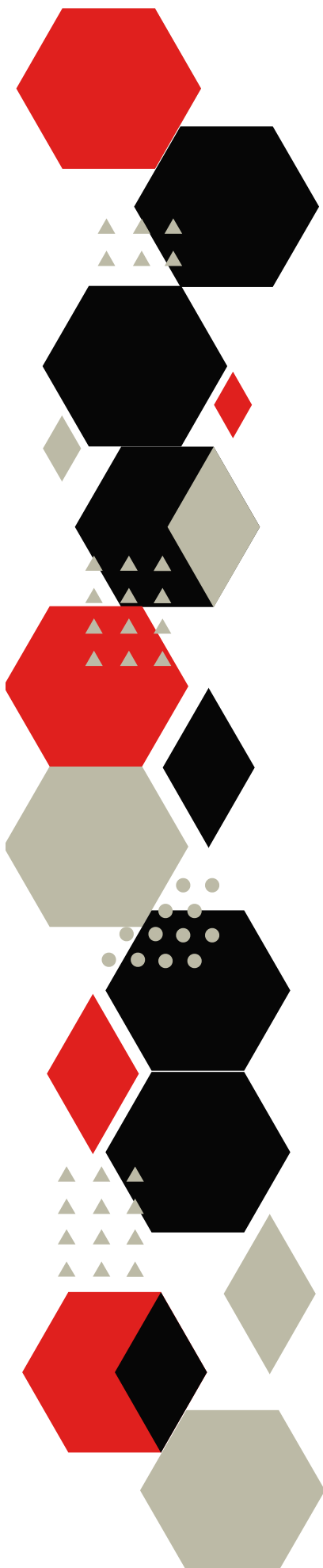
Le 3 septembre 2019, sous l'égide du Premier ministre, le gouvernement lançait le Grenelle contre les violences conjugales. 11 groupes de travail thématiques, réunissant les associations, les acteurs de terrain, les familles de victimes ainsi que toutes les administrations concernées. Depuis, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre au niveau national.

En Isère, une réunion de travail organisée par le Préfet avec les acteurs institutionnels et associatifs à cette même date a permis de faire remonter des propositions d'actions pour une plus grande efficacité dans le repérage et la prise en charge des victimes de violences conjugales et la prise en charge des auteurs.

Le travail de l'ensemble des institutions, État, collectivités, associations a aussi permis le déploiement et la mise en place de mesures ou d'outils dont voici un bilan synthétique.



- ● ● Création de places d'hébergement supplémentaires pour les femmes victimes de violences. (+50% depuis 2018)
- ● ● Création d'une cartographie des acteurs de la prévention et lutte contre les violences faites aux femmes (site web préfecture Isère)
- ● ● Formation des professionnels : forces de l'ordre, personnels soignants...
- ● ● Création d'un espace rencontre parents enfants à Grenoble
- ● ● Création de 2 postes supplémentaires d'intervenant social en commissariat / gendarmerie (Vienne et la Tour du Pin)
- ● ● Augmentation des moyens alloués aux associations par la Délégation départementale aux droits de femmes et à l'égalité (+21 % en 2020)
- ● ● Politique pénale sur les violences conjugales : prescription des mains courantes, grille d'évaluation du danger, ...



Beaucoup a été fait mais du chemin reste à parcourir. Une forte mobilisation des acteurs de l'Isère s'est effectuée pendant la crise sanitaire.

La lutte contre les violences conjugales est une priorité du Président de la République et de son gouvernement, s'inscrivant dans le cadre de la Grande cause du

quinquennat mais aussi de chacun, institutions, associations, familles...

Parce que les violences conjugales constituent un fléau, nous devons collectivement redoubler d'effort pour les combattre.



**PRÉFET  
DE L'ISÈRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*